SENSIBILISATION AUX ARCHIVES: ARCHIVER EST UN ACTE MILITANT

30 Septembre et 1er Octobre 2024

Vos demandes d'absences sont à déposer au plus tôt auprès de vos employeurs. (Le délai étant de 30 jours)

Tous les modèles de lettre sont disponibles sur le site http://www.ud37.cgt.fr/

Syndicat CGT :			
NOM :			
PRENOM:			
Adresse personnelle :			
Code Postal :		. Ville :	
Téléphone :			
Email:			
Nom de l'entreprise :			
Adresse:			
Code Postal :		. Ville :	
Téléphone :			
Formations syndicales suivies :			
Formation d'accueil ou S'impliquer dans la CGT	oui	non	si oui année
Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT	oui	non	si oui année
Niveau 2 ou Développer la CGT	oui	non	si oui année
CSE:	oui	non	si oui année
CSSCT:	oui	non	si oui année
Autres formations syndicales :			
Les frais de stage par journée et par stagiaire s'élèvent à 20,00 €			

A renvoyer à
Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire
Secteur Formation Syndicale
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT-AVERTIN

N° Tél: 02.47.38.53.81 Mail: <u>formation37@cgt.fr</u>

La confirmation de la tenue de ce stage vous sera communiquée dès que nous aurons connaissance d'une participation minimum de 8 stagiaires